

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04950 Numéro SIREN : 821 908 472 Nom ou dénomination : A.Y PRESTIGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/027342

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/027342**
n°de gestion : **2016B04950**
n°SIREN : **821 908 472 RCS Lyon**

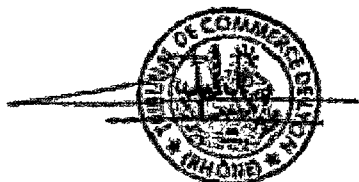
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.Y PRESTIGE - Société par actions simplifiée
100 avenue Paul Santy 69008 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

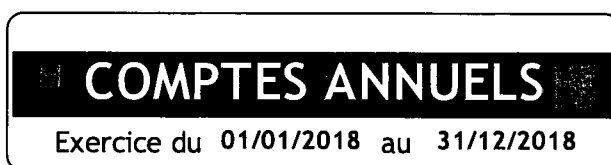
Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5292021



AY PRESTIGE
100 AVENUE PAUL SANTY
69008 LYON 8



BEN DAVID EXPERTISE
DEVIENT
FIDUCIAIRE VILLEURBANAISE
EXPERTISE COMPTABLE
 60 Bis Rue RACINE
 69100 VILLEURBANNE
 Tel : 04 81 65 17 10
 Courriel : contact@bendavid-expertise.fr
 Site : www.bendavid-expertise.fr
 Siret : 52797406700052 APE : 6920Z

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Nous avons effectué une présentation des comptes annuels de la société **AY PRESTIGE** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 16 667 euros

Chiffre d'affaires : 28 356 euros

Résultat net comptable : 9 035 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nos diligences nous conduisent à formuler une observation sur le point suivant susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes : non exhaustivité des pièces comptables, reconstitution du chiffre d'affaires à partir des encaissements, car absence des factures justificatives.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l'observation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLEURBANNE

Le 02/05/2019

Signature

BENDAVID DAN

EXPERT-COMPTABLE

Nota bene :

Conformément à la norme professionnelle du CSOEC applicable à la mission de présentation de comptes et à notre lettre de mission, nos travaux ne comprennent pas :

- le contrôle de la matérialité des opérations
- le contrôle des inventaires physiques des actifs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice comptable
- le contrôle de la valorisation des stocks de matières premières et de travaux en cours à l'ouverture et à la clôture de l'exercice comptable
- le recours à la procédure de confirmation des soldes auprès de tiers par voie de confirmations directe
- l'appréciation des procédures de contrôle interne

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	12 133	741	11 392	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	12 133	741	11 392	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	3 888		3 888	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 387		1 387	4 324
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	5 275		5 275	4 324
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		17 408	741	16 667	4 324

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/08/2016	17	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	11 392	68,35			11 392	
Autres immobilisations corporelles	11 392	68,35			11 392	
MATERIEL DE TRANSPORT	12 133	72,80			12 133	
AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	(741)	-4,45			(741)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 275	31,65	4 324	100,00	951	21,99
Autres créances	3 888	23,33			3 888	N/S
TVA DEDUCT.S/ACHATS	78	0,47			78	
TVA COLLECTEE 10%						-100,00
REMB. DE TVA DEMANDE	3 810	22,86			3 810	
Disponibilités	1 387	8,32	4 324	100,00	(2 937)	-67,93
BANQUES	1 387	8,32	4 324	100,00	(2 937)	-67,93
TOTAL DU BILAN ACTIF	16 667	100,00	4 324	100,00	12 343	285,44

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	150	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	454	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	9 035	604
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	11 139	2 104
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 263	957
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224	64
	Dettes fiscales et sociales	4 041	1 199
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 528	2 221
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 667	4 324
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		9 034,64	603,54
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 528	2 221
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/08/2016	17	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	11 139	66,83	2 104	48,65	9 035	429,52
Capital Social ou individuel	1 500	9,00	1 500	34,69		
CAPITAL APPELE VERSE	1 500	9,00	1 500	34,69		
Réserve légale	150	0,90			150	
RESERVE LEGALE PROP.DITE	150	0,90			150	
Autres réserves	454	2,72			454	
AUTRES RESERVES	454	2,72			454	
Résultat de l'exercice	9 035	54,21	604	13,96	8 431	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	5 528	33,17	2 221	51,35	3 308	148,95
Emprunts et dettes financières divers	1 263	7,58	957	22,14	305	31,89
ASSOCIES CPT E COURANTS CT	1 263	7,58	957	22,14	305	31,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224	1,35	64	1,48	160	249,86
Collectif fournisseurs créditeurs	224	1,35	64	1,48	160	249,86
Dettes fiscales et sociales	4 041	24,25	1 199	27,73	2 842	237,02
ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 712	10,27	107	2,47	1 605	N/S
TVA A DECAISSER	650	3,90	650	15,03		
TVA DEDUCT.S/ACHATS						-100,00
ACOMPTES TVA REEL SIMPLIF	1 679	10,07			1 679	
ETAT AUTRES CH. A PAYER			442	10,22	(442)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	16 667	100,00	4 324	100,00	12 343	285,44

Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	17 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	28 356	100,00	6 818	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	28 356	100,00	6 818	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 654	26,99		
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	36 011	126,99	6 818	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	24 089	84,95	5 495	80,60
	Impôts, taxes et versements assimilés	483	1,70	612	8,98
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	741	2,61		
	Autres charges	1			
	Total des charges d'exploitation	25 314	89,27	6 107	89,58
	RESULTAT D'EXPLOITATION	10 697	37,72	711	10,42
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
CHARGES FINANCIERES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
	RESULTAT FINANCIER				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 697	37,72	711	10,42
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles	57	0,20		
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57)	-0,20		
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 605	5,60	107	1,57
	TOTAL DES PRODUITS	36 011	126,99	6 818	100,00
	TOTAL DES CHARGES	26 976	95,13	6 214	91,15
	RESULTAT DE L'EXERCICE	9 035	31,86	604	8,85

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/08/2016	17	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Total des produits d'exploitation	36 011	126,99	6 818	100,00	29 193	428,18
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	28 356	100,00	6 818	100,00	21 538	315,91
Production vendue Services FRANCE	28 356	100,00	6 818	100,00	21 538	315,91
PRESTATION 10%	28 356	100,00	6 818	100,00	21 538	315,91
Montant net du chiffre d'affaires	28 356	100,00	6 818	100,00	21 538	315,91
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	7 654	26,99			7 654	
TRANSF.CHGES EXPLOITATION	7 654	26,99			7 654	
Autres produits d'exploitation						
PRODUITS DIV.GESTION COUR						
Total des charges d'exploitation	25 314	89,27	6 107	89,58	19 207	314,48
Autres achats et charges externes	24 089	84,95	5 495	80,60	18 593	338,34
FOURNITURES CARBURANT	2 624	9,25	711	10,42	1 913	269,16
FOURNIT. ADMINISTRATIVES	37	0,13			37	
LOCATIONS MAT. TRANSPORT			3 000	44,00	(3 000)	-100,00
ENTRETIEN MAT. TRANSPORT	9 128	32,19			9 128	
PRIMES ASSURANCES	3 500	12,34			3 500	
COMMIS&COURT.S VENTES	5 992	21,13	1 146	16,80	4 846	422,97
HONORAIRES	2 183	7,70			2 183	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	284	1,00	14	0,21	269	N/S
RECEPTIONS			29	0,43	(29)	-100,00
TELECOMMUNICATION			22	0,32	(22)	-100,00
SERVICES BANCAIRES	342	1,21	378	5,55	(37)	-9,69
AUTRES FRAIS			195	2,86	(195)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés	483	1,70	612	8,98	(129)	-21,08
CFE	483	1,70	442	6,48	41	9,28
AUTRES DROITS			170	2,49	(170)	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	741	2,61			741	
DOT. AMORT. IMMO. CORPOR.	741	2,61			741	
Autres charges de gestion courante	1				1	
CHARGES DIV.GEST. COURANTE	1				1	
Résultat d'exploitation	10 697	37,72	711	10,42	9 986	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	10 697	37,72	711	10,42	9 986	N/S

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/08/2016	17	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles		57 0,20			57	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		57 0,20			57	
PENALITES ET AMENDES		57 0,20			57	
Résultat exceptionnel		(57) -0,20			(57)	
Impôts sur les bénéfices		1 605 5,66	107 1,57		1 498	N/S
IMPOTS S/LES BENEFICES		1 605 5,66	107 1,57		1 498	N/S
Résultat de l'exercice		9 035 31,86	604 8,85		8 431	N/S

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **16 667 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **36 011 euros**
 - un total charges de **26 976 euros**
 - dégage un résultat de **9 035 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **AY PRESTIGE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 667** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **36 011** euros et un total **charges** de **26 976** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **9 035** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients		
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 888	3 888
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)		
	Débiteurs divers		
	Charges constatées d'avances		
	TOTAL DES CREANCES	3 888	3 888
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	224	224	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 712	1 712	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 329	2 329	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	1 263	1 263	
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	5 528	5 528	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 263		

01012018

31122018

X

A IDENTIFICATION

SIE LYON BERTHELOT
165 RUE GARIBALDI

69401 LYON CEDEX 03

AY PRESTIGE
100 AVENUE PAUL SANTY

69008 LYON 8

82190847200011

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale):

AUTRES TRANSPORT ROUTIERS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

10 697

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

CGA/OMGA ☐ Visiteur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable

- Conseil :

- CGA/OMGA ou visiteur conventionné :

N° d'agrément

BENDVID EXPERTISE

60 RUE RACINE

69100 VILLEURBANNE

04 81 65 17 10

A VILLEURBANNE

le

26/04/2019

SIGNATURE (qualité du déclarant)

YACOUBI

PRESIDENT

H

11

[illegible]

1

[illegible]

J DIVERS

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

Désignation de l'entreprise		AY PRES TIGE		100 AVENUE PAUL SANTY		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69008 LYON 8					
SIRET		8 2 1 9 0 8 4 7 2 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		17	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	12 133	030	741	11 392	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	12 133	048	741	11 392	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070		
			072	3 888	074	3 888	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 387	086	1 387	4 324	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	5 275	098	5 275	4 324	
	Total général (I + II)	110	17 408	112	741	16 667	4 324
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500	1 500			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	150				
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	454				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	9 035	604			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	11 139	2 104				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	224	64			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ... 169)	172	5 304	2 156			
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	5 528	2 221				
Total général (I + II + III)	180	16 667	4 324				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 133	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: AY PRESTIGE		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122018		Exercice N-1 clos le 31122017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	
		217		218	28 356 6 818
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	7 655
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	36 011 6 818
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	24 089 5 495
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	483	244	483 612
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	741
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1
		260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	25 314 6 107	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	10 697 711
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	57
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 605 107
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	9 035 604
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	9 035 314
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 605
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	57
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levez d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		989	
	Poles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991	
	Divers * (44 quater sexies)	345		346	
	Investissements outre-mer	344		346	
	Crédit d'impôt sur le revenu			655	
RESULAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	10 697
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (d'après les seules)			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360
RESULAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	10 697

* Des explications concernant ce formulaire sont fournies dans la notice 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : AY PRESTIGE										Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462	12 133	464		466	12 133												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490		492	12 133	494		496	12 133												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552	741	554		556	741												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572	741	574		576	741												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (Cf art 39 terdecies)							591														
TOTAL					596	585	597	599													

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 2101 et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **AY PRESTIGE**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Deficits imputés	983		Deficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Deficits reportables	984				
Deficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 836
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 678
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D, reporté au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans l'annexe 2033-S01.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AY PRESTIGE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	28 356
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	7 654
TOTAL 1	106	36 011
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	2 660
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 428
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	24 090
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		11 921
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Attention : Il ne doit pas être tenu compte, dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NO1-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/2018

N° SIRET 82190847200011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE AY PRESTIGE

ADRESSE (voie) 100 AVENUE PAUL SANTY

CODE POSTAL 69008

VILLE LYON 8

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	1		100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique YACOUBI Prénom(s) ANIS
Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 11051983 N° département 99 Commune TUNIS Pays TUNISIE
Adresse : N° 100 Voie AVENUE PAUL SANTY
Code postal 69008 Commune LYON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MM pour Madame.

Des explications concernant ce formulaire sont fournies en annexe 2033-F-01.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 82190847200011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE AY PRESTIGE

ADRESSE (voie) 100 AVENUE PAUL SANTY

CODE POSTAL 69008 VILLE LYON 8

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

AY PRESTIGE

SASU au capital de: 1500 euros

Siège social: 100 avenue Paul Santy 69008 Lyon

RCS LYON 821908472

PROCES VERBAL DE LA DECISION UNILATERALE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Du 28 juin 2019

Le: 28 juin 2019 (vingt- huit juin deux milles dix neuf) à 14h30 (quatorze heures trente).

Au: 100 avenue Paul Santy 69008 lyon.

L'actionnaire unique Monsieur Yacoubi Anis né le 11 mai 1983 demeurant au: 100 avenue Paul Santy 69008 Lyon, décide de ne rien modifier en ce qui concerne la Société AY PRESTIGE depuis son ouverture et reste le seul actionnaire unique de la société.

Fait à:

Le:

Lyon
28 juin 2019

Signature de l'actionnaire Unique:

